L'ECHO DES CARROZ

Bulletin de l'Association des Résidents d'Arâches - Les Carroz - La Frasse

N°84 - Été 2018

echos 84 b.indd 1 13/06/2018 17:51

Sommaire du n° 84

Page 3 : **Le mot du Président.**
Page 4 : **Vœux du Maire. PADD et PLU**
Page 5 : **Propriété secondaire,vache à lait des maires ?**
Page 6 : **Place des Aravis**
Page 7 : **Funiflaine sur le terrain**
Page 8 : **Rando à la Pointe de Chevran**
Page 9 : **Le bilan de la saison d'hiver**
Page 10 : **Prospectives au 9ème Skidebrief**
Page 11 : **Les Gorges de la Diosaz**
Page 12 : **Les animations de la station cet été**
Page 13 : **La vie de l'Association cet été**
Page 14 : **Le Bureau de l'Association**
Page 15 : **Les jeux du numéro 84**
Page 16 : **4ème de couverture : les refuges**

Photos : *Couverture du n° 84 : la pointe de Sous-Dine 2004 m, dans les Aravis*
Dernière de couverture : des refuges - en haut, refuge du col d'Anterne 2002m
- au centre, refuge de Roselette 1871 m
- en bas,refuge de Rosairy 1610 m
Ci-dessous : la chaine des Aravis, vue du Grand Bornand.

echos 84 b.indd 2 13/06/2018 17:51

Le mot du Président

«lits froids, lits chauds», voilà un concept fréquemment utilisé et dont la véritable signification est assez floue et contestée. Naguère, la situation était claire: dans un village, si les logements étaient utilisés toute l'année par leur propriétaire (soit en résidence permanente, soit en tant que bailleurs), les lits étaient réputés chauds, au contraire des résidences secondaires pures occupées quelques semaines par an, d'ailleurs qualifiées de « volets clos ». Dès lors, une résidence de tourisme en principe louée toute la saison (en été comme en hiver) pouvait, à juste titre, être considérée comme participant de la catégorie des «lits chauds ».

Or, voilà que maintenant, la construction de résidences hôtelières est critiquée au motif qu'elles ne seraient en fait occupées que pendant la très haute saison en raison d'une surabondance d'offres. Inversement, de plus en plus de résidences secondaires sont remplies régulièrement sous le double effet de familles désormais retraitées et de la mise en location pour amortir les frais fixes de ces logements; cette dernière évolution est encouragée par les professionnels du tourisme (voir la campagne de labellisation initiée par la Soremac l'hiver dernier). On se perd un peu dans cet embrouillaminis conceptuel...

Au delà de la sémantique, il faut savoir que ces nuances ont un impact sur la politique urbanistique du village: doit-on accepter d'un promoteur un projet de résidence de tourisme ou, au contraire, l'encourager à prévoir des immeubles en accession à la propriété classique? Ce débat est sous-jacent dans les discussions nées des projets urbanistiques prévus par la Municipalité.

Pourtant l'objectif est probablement le même pour tous: rendre la station plus animée et plus active une grande partie de l'année pour attirer plus de monde et lui donner un dynamisme économique accru. Mais, si l'on veut faire venir plus de visiteurs, il faut leur proposer des réceptifs et une offre complète de vie (commerçants ouverts, animations pour les petits enfants et les seniors aux périodes qui prolongent les saisons). Il faut commencer à rompre le cercle vicieux qui veut que faute d'animation il n'y a pas de clients mais qu'à l'inverse faute de clients, il n'y a pas d'animation commerciale...

Des contestations se sont élevées depuis quelques mois contre certains projets de constructions ou d'aménagements de zones de loisirs; des groupes de pression se sont créés et ont lancé des recours contentieux (p 6) ; chacun est naturellement libre de s'y associer. L'Association des Résidents a choisi de ne pas relayer ces oppositions en tant que telle. Elle veut pouvoir étudier, discuter, suggérer aux responsables de la station toute proposition visant à un objectif majeur: faire des Carroz un village où il faire bon vivre tout au long de l'année pour tous types de résidents, dans des lits froids ou dans des lits chauds...

Bon été et bonnes vacances à tous

Jean-Louis Brunet

A vos agendas : **ASSEMBLEE GENERALE de l'ASSOCIATION des RESIDENTS**
le LUNDI 13 AOUT à 18 h 30 Salle du Mont-Favy

echos 84 b.indd 3 13/06/2018 17:51

ARÂCHES-LA-FRASSE

DL. du 26/01/2018

« Que 2018 soit une année de sérénité où le vivre ensemble prenne toute sa définition »

Une cérémonie des vœux, alternant commentaires éclairés des acteurs de terrain et courts films, jeudi soir salle Mont- Favy, le maire Marc Iochum et son équipe ont trouvé le bon tempo.

Dans un propos bref, Christiane Siffointe, première adjointe, résumait 2017 : « Une année dynamique marquée par l'aboutissement de nombreux projets » illustrée et développée par l'intervention des services techniques, des remontées mécaniques et de l'office de tourisme.

Je suis « un maire heureux », remarquait Marc Iochum. Nous avons une collectivité exceptionnelle [...]. C'est un esprit d'équipe. » C'est dans ce même esprit que le maire souhaite voir avancer l'intercommunalité, rappelant son engagement de « mener à bien un schéma de développement pour les stations balcons », appelant à ce que les difficultés financières des collectivités de montagne soient considérées et bénéficient d'un minimum de soutien.

Il a décliné les grands axes de 2018. Dont le plan local d'urbanisme : « Nous avons cette responsabilité d'écrire ensemble une perspective de développement durable et économique pour les années à venir. »

Pour une station multisaisons

Autre gros dossier : l'Unité touristique nouvelle (UTN) avec l'aménagement de la zone de loisirs, pour une diversification accrue des activités en réponse à la nécessité de s'adapter aux aléas climatiques, à la demande touristique, à des nouveaux comportements de l'individu.

2018, ce sera aussi, entre autres : développement des nouvelles glisses, aménagement du centre des Carroz et d'Arâches, de parkings, de logements sociaux (qui auraient déjà dû être livrés sans le recours déposé), réhabilitation de la cure de la Frasse, etc.

Le maire n'a rien occulté des embûches rencontrées, à l'image d'un premier de cordée qui prend des pierres. Mais « en voulant bloquer le maire, on bloque la commune [...] Je souhaite que le bon sens habite chacun » a-t-il conclu.

Fabienne BOISIER

La soirée s'est conclue de belle manière : un hommage à la chanteuse Barbara par Roland Romanelli qui l'accompagna de nombreuses années, et Rebecca. Photo Le DL/F.B.

LES CARROZ D'ARÂCHES

DL du 19/03/2018

Aménagement et développement au cœur d'une réunion publique

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de Flaine, des Carroz, d'Arâches et de La Frasse a été présenté lors d'une réunion publique salle du Mont Favy en fin de semaine.

Une exposition a été faite des grands axes d'orientation pris dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Le maire, Marc Iochum, assisté de M. Biays, urbaniste, a ainsi expliqué les grands axes du document qui sera consultable en ligne sur internet avant la fin du mois.

Un document général complet qui a reçu l'assentiment de l'administration et qui met en avant la nécessité de l'évolution et de la modernisation de l'outil touristique, l'amélioration des conditions d'accueil et la qualité de vie.

En tête, la réalisation d'une liaison structurante entre le fond de vallée et la station de Flaine, ainsi que l'optimisation de son domaine skiable et la résolution des dysfonctionnements de liaison entre Flaine et le Grand Massif.

La commune devrait par ailleurs voir son taux de suppression de terrains constructibles s'inscrire dans la moyenne régionale, le détail des zonages n'a pas été abordé, ce sera fait lors d'une réunion prévue le 28 juin.

Enfin, l'intérêt de la soirée résidait d'abord dans sa partie ouverte où chacun des participants présents avait l'occasion de s'exprimer. Le Maire a répondu à toutes les questions posées, de manière précise, expliquant et justifiant les choix pris et démontant calmement toutes les fausses informations qui circulent.

Philippe WINCKEL

Marc Iochum et M. Biays ont expliqué les grands axes d'orientation pri dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme. Photo Le DL/P.W

echos 84 b.indd 4 13/06/2018 17:51

Le propriétaire d'une résidence secondaire, vache à lait des maires

Le Figaro mai 2018

Mauvaise nouvelle ! Les propriétaires français, qui, rappelons-le, sont déjà les plus taxés d'Europe, le seront peut-être encore davantage en 2018, du moins ceux possédant une résidence secondaire.
Et ils sont nombreux : fin 2016, l'on recensait dans notre pays environ 3,3 millions de résidences secondaires, ce qui représente quasiment une résidence sur dix. Un record mondial.

Comment expliquer cette surtaxation potentielle ? Tout simplement par le fait qu'en ces temps de disette budgétaire, les communes sont naturellement à la recherche de nouvelles recettes fiscales - notamment pour anticiper les prochaines années de vaches maigres liées à la suppression de la taxe d'habitation. Et les municipalités ont, pour certaines, jeté leur dévolu sur l'une des dernières boîtes de Pandore fiscales léguées par François Hollande : la surtaxe d'habitation.

La loi de finances pour 2017, adoptée par la précédente majorité, a substitué à l'ancienne majoration de la taxe d'habitation de 20 % (créée en 2014) la possibilité pour certaines communes d'instaurer une majoration pouvant aller jusqu'à... 60 % : ce qui revient à multiplier par trois le taux de celle-ci ! Une véritable manne fiscale pour les communes situées dans les zones dites « tendues » *(où l'offre de logements disponibles n'est pas suffisante pour répondre à la demande, NDLR)*.

Certaines des heureuses élues ont déjà sauté le pas, à l'exemple de Paris, Nice ou Saint-Nazaire qui ont voté la surtaxe d'habitation au taux maximum de 60 %. Ce n'est pas vraiment du goût des propriétaires locaux. À Saint-Nazaire, ceux-ci se sont donc regroupés pour former un collectif autoproclamé les « pigeons de Saint-Nazaire » ; en hommage vraisemblablement au feu mouvement des « pigeons » qui s'était courageusement rebellé contre la taxation un peu trop gourmande des plus-values mobilières souhaitée par François Hollande.

> Les propriétaires sont, dans de nombreux cas, contraints de louer dans le seul but de régler une facture fiscale locale salée

Qui dit nouvelle surtaxe dit nouvelles justifications. Force est de constater que celles avancées par les édiles concernés laissent à désirer.
La principale d'entre elles serait d'endiguer la propagation du fléau Airbnb, considéré soudain comme très menaçant.

On était loin de s'imaginer que les touristes Airbnb puissent constituer un danger dans des villes aussi touristiques que Paris, Nice ou Saint-Nazaire. De toute évidence, il n'en est rien. Difficile au demeurant pour nos édiles de demander le beurre et l'argent du beurre des touristes...

Ce qui en revanche constitue un véritable danger, c'est le pouvoir octroyé auxdites communes de sanctionner, via la surtaxe d'habitation, les propriétaires de résidences secondaires au seul motif qu'ils chercheraient à les amortir par le biais d'une mise en location. C'est non seulement arbitraire mais aussi injustifié dès lors que ces propriétaires paient déjà chaque année une kyrielle de taxes exorbitantes : les taxes locales (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et éventuellement l'impôt sur la fortune immobilière (qui succède à l'ISF) sans que les intéressés puissent bénéficier d'un quelconque abattement (à la différence de la résidence principale). Ajoutons la nouvelle taxe locale « Gemapi », surnommée taxe « inondation », qui pourra s'élever jusqu'à 40 euros par habitant en 2018 ainsi que la hausse de 1,7 point de la CSG sur les loyers perçus à compter du 1er janvier 2017.

Aussi les propriétaires sont-ils, dans de nombreux cas, contraints de louer dans le seul but de régler une facture fiscale locale salée.

Plutôt que s'acharner contre les résidences secondaires, les communes intéressées seraient bien inspirées de lutter activement contre une autre menace, cette fois bien réelle : les résidences vacantes.

Les statistiques de l'Insee nous révèlent en effet que les communes qui ont décidé de surtaxer les propriétaires de résidence secondaire comptabilisent davantage de résidences vacantes que de résidences secondaires : à Nice, 13,2 % de résidences vacantes (ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale de 8,3 %), contre 12,9 % de résidences secondaires. À Saint-Nazaire, 8,2 % de résidences vacantes, contre 5,1 % de résidences secondaires.

Il faut dire que les communes ne sont guère encouragées à lutter contre cette menace. La logique fiscale française, héritée de l'ère Hollande, veut que les propriétaires de résidences secondaires en zones « tendues » soient davantage imposés que ceux de résidences vacantes. La surtaxe d'habitation pour ces dernières ne s'élevant qu'à 25 %, soit bien moins que celle applicable aux résidences secondaires (60 %). Encore une perle qui mériterait d'entrer au Panthéon, déjà bien rempli, des absurdités fiscales françaises. Espérons que cette surtaxation n'incitera pas les propriétaires des résidences secondaires à les transformer en résidences vacantes pour être moins imposés !

Au delà des discussions sur les « lits chauds/lits froids », ou de telle ou telle disposition du PLU, voilà un vrai enjeu pour les résidents secondaires. La taxe d'habitation ne semble pas en voie d'être supprimée et la taxe foncière, l'une des ressources importantes des budgets municipaux, va être désormais un des vecteurs fondamentaux de recettes pour les communes.
La tentation sera grande, pour les municipalités, de jouer sur ce curseur ; nous devrons donc être très vigilants sur ces évolutions fiscales.
Notre Association trouve pleinement sa justification dans son rôle de surveillance et, éventuellement, d'alerte dans ce domaine. Notons, une nouvelle fois, que contribuables les résidents ne sont pas – le plus souvent – électeurs et donc peuvent difficilement peser individuellement sur les décisions municipales. C'est ensemble que nous pourrons, peut-être, faire entendre notre voix et participer aux débats et aux choix budgétaires.

echos 84 b.indd 5 13/06/2018 17:51

Place des Aravis : le projet immobilier qui cimente colères et controverses

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'aux Carroz, rien n'est simple. La station s'apprête à prendre d'importants virages : arrivée du Funiflaine, projet de golf, nouveau plan de circulation, de modernisation… (la liste est très longue) que la municipalité a décidé de négocier tout schuss.

Des Amoureux en colère

Oui mais voilà, le moins que l'on puisse aussi dire, c'est que ces projets ne sont pas vraiment au goût de tous… Et empêcher qu'un immeuble de quatre étages ne se dresse sur la place des Aravis, c'est l'un des combats (car il y en a autant que de projets de la mairie) des Amoureux des Carroz. Cette association s'est créée à l'été 2016, présidée par Claude Buffet, amoureux de son village dans lequel il vit depuis 20 ans, Clusien d'origine. La place des Aravis est un sujet épineux, voire douloureux et qui brasse depuis longtemps.

Pour bien comprendre, il faut remonter de nombreuses années en arrière. La station a toujours souffert et souffre encore cruellement d'un problème de circulation et de places de stationnement. En 1992, la commune, sous la présidence de l'actuel maire Marc Iochum (Patricia Rosa ayant raflé un mandat entre-temps de 2000 à 2008), rachète une partie du terrain (36 %). Cette place est alors centrale aux Carroz, sert de parking pour tous et aussi, jusqu'à l'été dernier, de place du marché chaque mardi avant son transfert place de l'Ambiance. Oui mais voilà, le terrain appartient pour l'autre partie, et donc les deux tiers, à la copropriété située juste à côté, l'immeuble des Aravis.

Depuis des années, cette dernière s'est battue pour avoir des places de parking (24) qui lui étaient dues, allant de recours en recours jusqu'à assigner la mairie en justice (sous le mandat de Patricia Rosa) pour finalement gagner au tribunal de Bonneville et devant la cour d'appel de Chambéry. Résultat, il s'agit bien d'une affaire privée entre la mairie et les Aravis, ces derniers étant considérés comme copropriétaires de leur terrain doivent s'arranger…

Chose faite car un accord a été trouvé avec la construction d'une nouvelle résidence touristique par le géant du genre MGM. Le projet prévoit, outre la résidence, d'intégrer en sous-sol un parking avec les 24 places que la copropriété demande ainsi qu'un autre sous-sol avec 46 places pour la commune.

« Construire toujours plus »

Et c'est là que le bât blesse… Les Amoureux des Carroz contestent ce projet : « Pourquoi boucher la vue sur les montagnes et construire toujours plus et toujours plus haut. La commune doit faire valoir son droit de préemption afin d'acquérir le terrain et avoir un projet cohérent, pas des appartements qui seront occupés trois à quatre semaines par an, et des magasins qui baisseront les stores pendant les intersaisons, peste Claude Buffet. Il y a encore des recours contre le projet mais les travaux sont lancés ! Comme d'habitude, il n'y a jamais de concertation avant ! »

Justine TRILLAT

Claude Buffet et Mickael Jackson des Amoureux des Carroz s'opposent notamment à la construction d'une résidence MGM sur la place des Aravis qui pourrait ouvrir ses portes à l'hiver 2020. Photo Le DL/J.T.

L''AVIS DE...

MARC IOCHUM

■ Le maire connaît parfaitement le dossier ainsi que les membres Amoureux des Carroz avec qui il s'est entretenu « et que j'ai reçus en mairie ». Mais pour lui : « Ils ne font que casser les projets communaux, quels qu'ils soient. Ce sont des "anti-tout". La station est en pleine évolution économique et nous avons encore du travail de fond sur les décennies à venir et dans l'intérêt général avec de beaux projets à réaliser (nous y reviendrons dans une prochaine édition NDLR). Ça, ils ne le voient pas et surtout, ils mélangent le droit public et le droit privé concernant cette place. »

Des visions diamétralement opposées

Les Amoureux des Carroz sont donc bien décidés à faire entendre leur voix, à coups de pétition, page Facebook… « C'est la mort de notre village et des petits commerces si on laisse faire », commente le trésorier de l'association, Mickaël Jackson, lui aussi résident depuis 20 ans aux Carroz : « C'est tout le problème et l'enjeu des stations de moyenne montagne, avec ses lits froids qu'il faut arrêter ».

Avec Claude Buffet, ils ne ménagent donc pas leurs efforts pour rallier les Carroziens à leur cause : « Il ne faut surtout pas fermer cette place stratégique pour y édifier un immeuble, la commune doit la conserver et l'aménager. »

« Cela n'a jamais été une place publique »

Un point de vue que ne partage pas Yves Clin, le président de la fameuse copropriété des Aravis, lui qui est parvenu à obtenir l'unanimité de tous les copropriétaires pour la solution MGM. Lui aussi connaît parfaitement le dossier et ces années de cacophonie. « Nous avons eu devant la justice une reconnaissance de nos droits privés, cela n'a jamais été une place publique », explique-t-il. Et malgré les recours déposés par l'association et des commerçants, il n'est pas inquiet : « Le projet est lancé et les chiffres que les Amoureux des Carroz avancent sont faux et leurs arguments fallacieux », rappelant au passage que la place des Aravis avait vocation depuis le début à être construite depuis 1967, date de l'urbanisation du centre des Carroz.

« Le terrain des Aravis a été vendu par une famille carrozienne à un promoteur (Lempereur) pour y construire deux immeubles, le premier a été terminé en 1967 ; le deuxième n'a jamais été construit mais le terrain est resté dans la copropriété. »

J.T.

echos 84 b.indd 6 13/06/2018 17:51

MAGLAND/LES CARROZ | Le parcours de la remontée mécanique en projet est désormais presque figé

Les premières traces de FuniFlaine sur le terrain

Au col de Pierre Carrée, où devrait se trouver la gare intermédiaire de FuniFlaine, les élus du syndicat mixte, autour de Christian Monteil, Marie-Antoinette Métral et Martial Saddier. Photo DR

L'INFO EN +

UNE LIAISON NOUVELLE POUR LES CARROZ

Si le tracé de FuniFlaine par Les Carroz n'est plus envisagé, l'idée de conforter la liaison entre la station et le domaine skiable du Grand-Massif demeure d'actualité. En juillet, Le Dauphiné Libéré indiquait que cette liaison pourrait conduire les skieurs de l'aval des Carroz jusqu'à la pointe de Cupoire. Selon nos informations, cette option tient toujours la corde.

L'image sera peut-être un repère pour ceux qui écriront un jour l'histoire de FuniFlaine, la remontée mécanique XXL qui devrait relier Magland à la station de Flaine.

Mardi, les élus (Département, Région, Communes des Carroz et de Magland) qui portent le dossier ont pour la première fois "mis le pied" sur le tracé du futur équipement. Carte en main, ils se sont rendus au col de Pierre Carrée, là même où le gros porteur doit achever sa montée "en ascenseur" depuis la vallée de l'Arve, avant de replonger vers le cirque de Flaine. Depuis le mois de mars dernier, on sait que l'idée d'un tracé par Les Carroz, un temps envisagée, a été définitivement abandonnée, au profit de la ligne directe par Pierre Carrée.

Une ligne à haute tension qu'il faudra franchir

Selon nos informations, la gare de départ devrait être installée dans le hameau de Bellegarde à Magland. C'est là aussi que sera construit le vaste parking destiné à accueillir les passagers de la remontée.

« Le bureau d'études nous a proposé un tracé déjà précis, explique Christian Monteil, patron du conseil départemental et nouveau président du syndicat mixte du FuniFlaine depuis le décès de Jean-Louis Mivel. Il reste toutefois certaines réserves à lever. »

Exemple : le croisement des câbles de la remontée avec une ligne à haute tension. Sur ce point, la direction d'Enedis (le gestionnaire du réseau électrique) vient d'être saisie et un chiffrage du coût des travaux d'enfouissement partiel, indispensables à la sécurité, devrait être présenté d'ici fin janvier.

« Le syndicat mixte devra aussi, d'ici l'été, déterminer un statut juridique (NDLR : et donc financier) pour la future exploitation » ajoute Christian Monteil.

Le coût prévisionnel de la future remontée mécanique reste en revanche établi aux alentours de 70 à 80 millions d'euros, dont 20 seront à la charge du Département.

« Et 20 autres ont été confirmés par la Région », indique Martial Saddier, qui représente Auvergne-Rhône-Alpes dans ce dossier. « Ce qui est sûr, ajoute-t-il, c'est que la volonté politique commune autour de ce projet ne fait aucun doute. » L'État pour sa part devrait mettre quatre millions d'euros sur la table.

Si tout se déroule comme prévu, les études devraient s'accélérer d'ici l'hiver prochain et les acquisitions foncières être engagées à Magland dans la foulée. Il faudra également régler certains éléments connexes, comme l'allongement des quais de la gare de Magland, voire son éventuel déplacement de quelques dizaines de mètres afin d'accueillir sur le même site le train… et le départ de la remontée. L'année 2021 semble désormais une date cible pour la mise en service.

echos 84 b.indd 7 13/06/2018 17:51

Une semaine, une rando : le sentier pédagogique de la pointe du Chevran

Chaque jeudi, jusqu'au 31 août, focus sur une randonnée au cœur de la communauté de communes Cluses Arve et montagnes. Aujourd'hui, direction Araches pour un sentier pédagogique sur la pointe du Chevran.

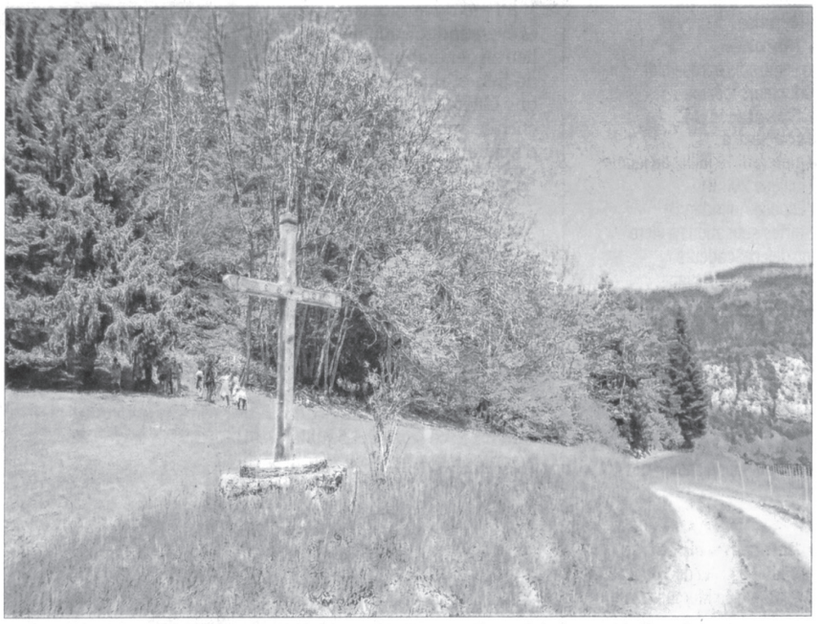

La pointe du Chevran est une randonnée à faire en famille pour découvrir la faune et la flore du secteur.
Photos OTCAM

Pour cette randonnée, il faut compter 30 minutes de la Croix au départ du sentier pédagogique. Du parking, engagez-vous sur le chemin empierré qui mène au départ du sentier pédagogique. Puis du départ de ce sentier à Sous La Dent, les marcheurs mettront également 30 minutes.

Des bornes d'informations sont installées régulièrement sur ce sentier forestier. Un thème spécifique est développé à chaque station. Il ne vous reste plus qu'à suivre le balisage, petits piquets avec flèche rouge, bornes et aussi petites flèches rouges sur les bornes qui vous indiquent la direction à prendre.

Aucune difficulté

Par endroits vous aurez une main courante pour vous tenir, mais il n'y a aucune difficulté. De beaux points de vues et des bancs jalonnent le sentier. Pour une variante, après la borne 13, un chemin part sur votre gauche. Mais attention, il est conseillé de tenir les enfants par la main.

De Sous La Dent à la Pointe du Chevran, c'est encore 30 minutes de marche. Pour cela, continuez le chemin en profitant des points de vue pour ensuite redescendre dans une clairière. Un chemin au panneau Alpage du Chevran part sur la gauche pour vous emmener à la "Pointe de Chevran" (15 min aller). Puis de la Pointe du Chevran à La Croix, c'est toujours 30 minutes. Revenez sur le sentier pour continuer et finir le circuit en passant par les alpages de Chevran d'en haut et d'en bas.

Des variantes sont possibles. Pour en faire plus depuis Cluses, les bons marcheurs peuvent faire le Tour du Chevran en 2 h 50 (aller). Le point de départ se fait depuis le boulevard du Chevran à Cluses.

La semaine prochaine, focus sur le Col de Cenise au Mont-Saxonnex

LE CHIFFRE

1 220 **Comme l'altitude maximale atteinte par les randonneurs, pour un dénivelé positif de 300 mètres.**

L'INFO EN +

FICHE TECHNIQUE

- ❑ Durée : 2h aller-retour
- ❑ Point de départ : parking de la Croix Verte
- ❑ Niveau de la randonnée : facile – à partir de 6 ans
- ❑ Balisage : oui, flèches rouges
- ❑ Nature du terrain : large chemin
- ❑ Périodes : printemps, été, automne
- ❑ Distance depuis Cluses : 12 kilomètres soit environ 20 minutes en voiture
- ❑ Accès :

Depuis Cluses, prenez la D902, direction Châtillon-sur-Cluses. Au rond-point, prenez la D6 à droite vers les Carroz. Traversez Saint-Sigismond et faites environ 2 kilomètres. Garez-vous sur le parking à votre droite nommé la Croix Verte.

Environnement et bons plans

Un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) est présent au niveau des rochers de la Maladière, sur la montagne de Chevran. Ces milieux abritent des oiseaux protégés : faucon pèlerin, martinet à ventre blanc, grand corbeau et tichodrome échelette pour les milieux rocheux, ainsi que Pic noir pour les milieux forestiers. Ouvrez l'œil !

Une faune et une flore variée

Côté bons plans, la boucle est jalonnée de bornes d'informations sur la géologie, l'habitat, la faune et la flore variée à cet endroit, parfois même surprenante (tilleul, pin parasol…). Là encore, il convient d'ouvrir l'œil.

Fiches rando : l'office de tourisme propose 25 fiches randonnées "Family rando". Elles sont en vente dans les offices de tourisme du territoire. Rens. 04 50 96 69 69 et www.2ccam.fr (rubrique découvrir).

echos 84 b.indd 8 13/06/2018 17:51

MONTAGNE | Vacances en demi-teinte pour les remontées mécaniques dans les massifs français

Plus de monde en stations mais moins de forfaits vendus

DL avril 2018

Ces vacances d'hiver auraient pu battre des records, à l'aune des cumuls de neige exceptionnels enregistrés à cette époque de l'année.

Las, une saison réussie est une alchimie entre beaucoup de soleil et un manteau neigeux formé à temps. Et le premier ingrédient a largement fait défaut, classant cette entame de 2018 parmi les plus déficitaires en ensoleillement. À ce rythme, les Alpes du Sud risquent d'avoir du mal à tenir leur slogan fétiche de « 300 jours de soleil par an ».

Résultat : les domaines skiables français ont vendu moins de forfaits durant ces vacances dites "de février" que l'an dernier sur la même période (-3 %), le nombre de journées skieurs étant même en deçà des quatre derniers exercices (-1 %).

« Entre déclenchements d'avalanches, déneigement et damage », les charges sont lourdes

Seules les Pyrénées et la Savoie ont connu une fréquentation supérieure à la moyenne. Un bilan, qualifié de « convenable » par Domaines skiables de France (DSF) qui fédère 230 opérateurs dans les six massifs hexagonaux, l'adjectif masquant mal la déception. Pourtant, au vu des taux de remplissage des hébergements (+2 % au niveau national), la clientèle était bien là en montagne. Mais les intempéries successives ont freiné les ardeurs : beaucoup de vent et de chutes de neige, produisant souvent des conditions avalancheuses, et la pluie parfois tombée assez haut en altitude. « L'enneigement excédentaire a ravi les skieurs. Pour autant, la fréquentation des domaines continue de pâtir du temps perturbé qui sévit depuis le début de la saison d'hiver », précise Laurent Reynaud, délégué général de DSF. Et de relever que les charges sont lourdes pour les exploitants, « entre déclenchements d'avalanches, déneigement et damage. Cet hiver rappelle à tout un chacun que notre activité n'est pas proportionnelle à la hauteur de neige, dans un sens comme dans l'autre. » Bref une saison qui, sur le plan économique, ne fera pas forcément les affaires de tout le monde. « Ces vacances de février pèsent plus du tiers de la saison, c'est le cœur du réacteur » insiste Reynaud.

Reste qu'en cumul, à début février, le nombre de journées skieurs vendues était en avance de 6 % par rapport aux quatre derniers exercices, marqués par un démarrage difficile en raison du climat. Au sortir de ces vacances, DSF estime que les petites et moyennes stations sont en avance de 8 à 10 % par rapport à une saison moyenne.

« Les niveaux d'enneigement auront permis à toutes les stations de travailler du premier au dernier jour de la saison, et l'on s'attend à des progressions importantes pour ces domaines de l'ordre de 15 %/+ 20 % par rapport à l'an passé qui avait été peu enneigé. Pour les grands et très grands domaines skiables, dont les dates de fermeture s'étalent entre la deuxième quinzaine d'avril et début mai, la suite de la saison sera déterminante ». Alors que 80 % de la saison est déjà jouée, certaines déplorent que Pâques, le 1er avril cette année, arrive un peu tôt. Ce jour férié marque souvent la fin de saison même si les vacances de printemps entre le 7 avril et le 7 mai, avec encore les plus hautes stations ouvertes, pourraient engranger des journées skieurs. Avec 51,1 millions de journées skieurs vendues l'an dernier, la France était passée derrière l'Autriche et les États-Unis au classement mondial. Depuis 2013 (année record), la destination a perdu près de 12 % de clientèle.

Antoine CHANDELLIER

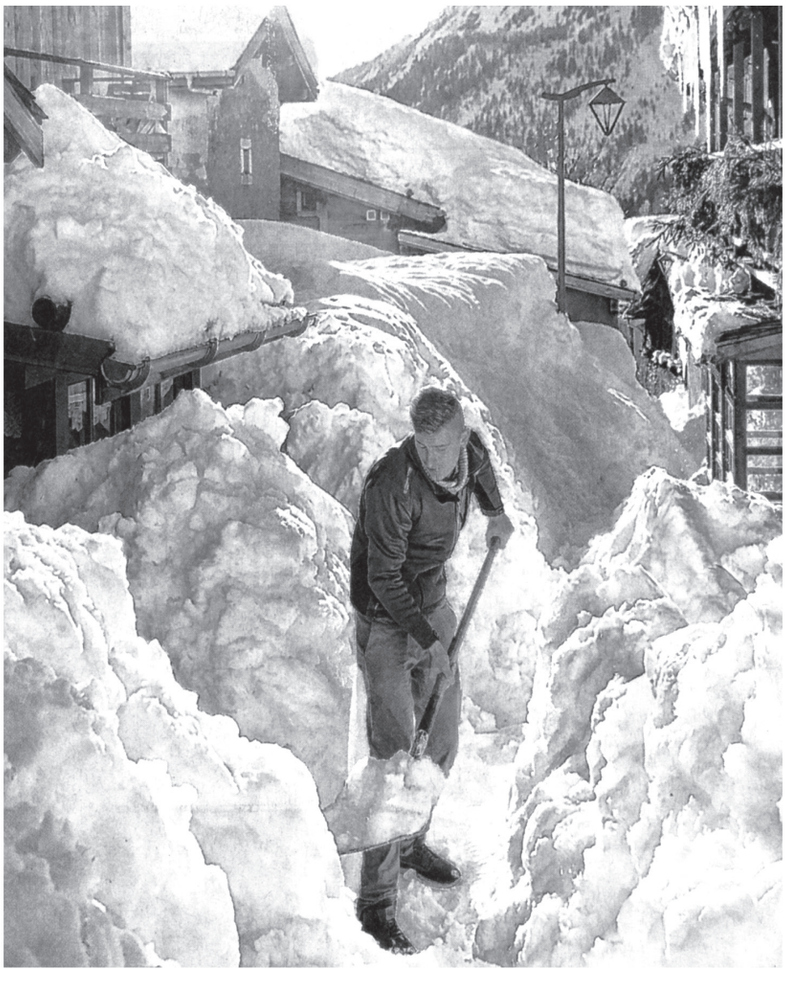

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

- **National** : +5 % entre hiver 2016-2017 et hiver 2017-2018 (+1 % sur la moyenne des quatre exercices)
- **Haute-Savoie** : +8 % (+2)
- **Isère-Drôme** : +6 % (-2)
- **Alpes du Sud** : 0 % (+1)
- **Savoie** : 0 % (-1)
- **Vosges** : +25 % (+26)
- **Jura** : +26 % (+10)
- **Pyrénées** :+8% (+3)
- Très grandes stations : -1 % (-1)
- Grandes stations : +6 % (+1)
- Stations moyennes : +11 % (+4)
- Petites stations : +15 % (+9)

Source: Domaines Skiables de France. qui précise: «Sur les 10 dernières années, la fréquentation a fluctué entre 50 millions et 60 millions de journées-skieur : il n'y a donc plus de hausse structurelle».

echos 84 b.indd 9 13/06/2018 17:51

VAL-D'ISÈRE (SAVOIE) | Le 9e SkiDebrief a débuté hier et se poursuit aujourd'hui dans la station

Les acteurs du tourisme de montagne cherchent à séduire de nouveaux clients

C'est un enjeu de taille. Un immense défi à relever. Remontées mécaniques, écoles de ski, hébergeurs, acteurs du tourisme, magasins de sport ou élus, tous sont concernés : "Comment recruter de nouveaux clients en montagne ?". Hier, lors du 9e SkiDebrief, qui se tient à Val-d'Isère, plusieurs intervenants ont tenté d'apporter des réponses à cette thématique.

L'objectif des centres de vacances est de préparer et sensibiliser les skieurs de la future génération dès leur plus jeune âge. Archives photo Le DL/Th.G.

Un marché chinois en pleine croissance

« On se rend compte que même avec énormément de neige, ce n'est pas suffisant. Il faut développer d'autres pistes », a insisté Jean-Luc Boch, président de France Montagnes.

Le marché à l'international, où les regards se tournent vers la Chine, en est une. « Le marché chinois est important, mais il faut bien l'aborder », a souligné Michel Vion, président de la Fédération française de ski. Un pays en pleine croissance qui pourrait très vite devenir le marché numéro 1. Mais il y a encore du travail… « Vu de Chine, la France n'est pas perçue comme un pays de montagne », a affirmé Agnès Pannier-Runacher, directrice générale déléguée de la Compagnie des Alpes.

« Pour eux, Chamonix, c'est en Suisse ! » Selon Nicolas Pelerin, directeur de l'aéroport de Chambéry Savoie Mont-Blanc, des marchés sont à aller chercher en Europe du Nord et de l'Est. « Les "destinations soleil" sont nos premiers concurrents, plus que les stations autrichiennes ou suisses », a ajouté Agnès Pannier-Runacher. Autre constat effectué, les centres de vacances ne rencontrent plus le même succès qu'avant.

Les enfants, la clientèle de demain

« Chaque année, nous notons un recul », a annoncé Annick Cressens, maire de Beaufort et référent "classes de neige" pour l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM). Pour preuve, en l'espace de 10 ans, le nombre de nuitées est passé de 150 000 à 90 000 (aucune érosion n'est à noter pour les écoles savoyardes).

Plusieurs éléments expliquent cette tendance : le coût pour les familles (350 € en moyenne), des dossiers compliqués pour les établissements, et la responsabilité pour les enseignants, qui préfèrent ne pas prendre de risques. « On pourrait les récompenser pour les inciter à partir à la montagne avec leurs classes », a proposé Michel Frionnet, professeur des écoles et référent "classes de découvertes". « Aujourd'hui, cela coûte moins cher d'envoyer des élèves en classe de voile en Méditerranée qu'en classe de neige », a complété Éric Lanoé, directeur de l'Association savoyarde des classes de découvertes (ASCD).

L'objectif des centres de vacances est de préparer et sensibiliser les skieurs de la future génération dès leur plus jeune âge. « Comment doit-on faire pour que les enfants, avec l'offre de loisirs qui leur est proposée, accordent une petite part à la montagne ? », a questionné Brice Blancard de l'Union sport & cycle.

Des innovations comme le "Burton", un snowboard pour enfants, sont des atouts pour attirer les plus jeunes. Des pistes et des idées ont été évoquées. Il ne reste plus qu'à les mettre en place…

Partager sa passion des sports d'hiver.

Faire le plein d'oxygène.

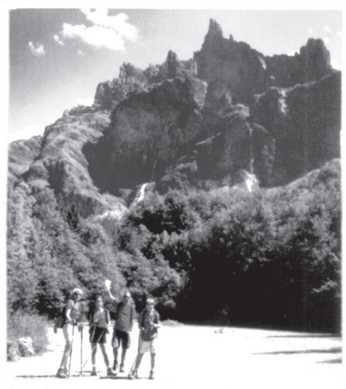

Faire de nouvelles découvertes en famille.

echos 84 b.indd 10 13/06/2018 17:51

UN SITE ET UNE BALADE

À Servoz, les gorges de la Diosaz, un lieu d'exception servi bien frais

Une grotte pleine d'histoires

Une petite grotte pour des histoires très originales. Photo Le DL/J.J.

Au début du parcours une petite bifurcation sur la gauche emmène à la grotte à Carlin qui regorge de nombreuses histoires. À l'origine, cette caverne aurait été un dépôt d'explosif utilisé par la compagnie minière qui exploitait des gisements de cuivre et de plomb à Servoz au cours du XVII[e] siècle. Suite à l'arrêt des mines, une famille aurait vécu dans la grotte pendant trois ans vers 1872. Ce fait inspira Jeanne Cazin (épouse du créateur des gorges) pour son roman le "Petit Chevrier". La dernière histoire a lieu dans les années 1900 et concerne une femme célibataire qui a dû accoucher dans la caverne. Le nouveau-né fut malheureusement orphelin dès ses premières heures. Il fut appelé Carlin, et la grotte renommée après lui.

J.J.

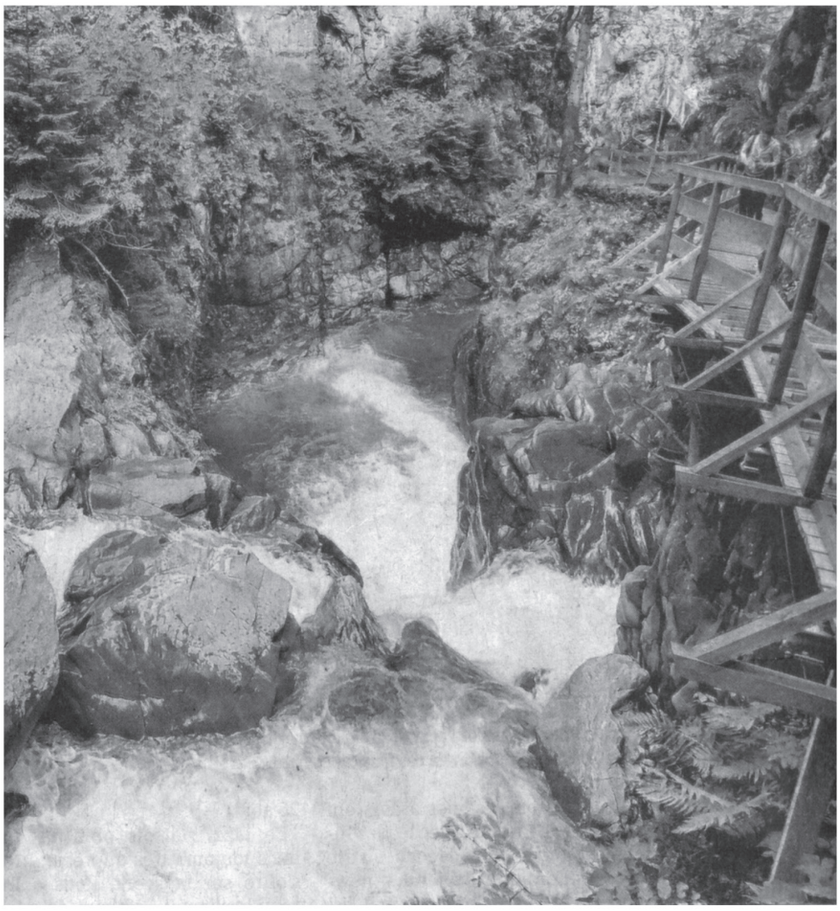

À chaque pas, un nouveau point de vue est disponible. Les randonneurs ne finiront pas d'avoir le souffle coupé. Photo Le DL/J.J.

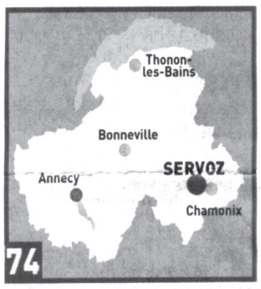

Comme chaque vendredi de l'été, voici une nouvelle idée de balade qui se réalise facilement avec de bonnes chaussures de marche tout de même.

Aujourd'hui, on vous fait découvrir les gorges de la Diosaz au fond du village de Servoz. Le torrent de la Diosaz, vient du mont Buet et arrive à Servoz dans une fissure dans la montagne. Si elles sont aujourd'hui si connues c'est grâce à Achille Cazin qui, émerveillé par la beauté des gorges, décide de les aménager pour les rendre accessibles aux touristes.

Après cinq ans de travail, le lieu ouvre enfin ses portes au public en 1875. Et ouvre depuis, tous les étés pour le plus grand plaisir des marcheurs.

Aujourd'hui, les gorges sont toujours tenues par une famille et plusieurs des membres de cette dernière travaillent ensemble dans ce lieu plein d'histoire. Si le site est payant c'est pour financer l'entretien du lieu qui demande des travaux tous les ans pour s'adapter aux éléments. Sans les droits d'entrée, le site deviendrait impraticable en un hiver seulement.

Le chemin suspendu permet de découvrir au plus près de la rivière et de la falaise une des plus belles gorges de France et ses cinq cascades. Parfaite pour l'été, cette balade permet d'être au frais lorsqu'il fait chaud et a un aspect très sauvage lors des journées pluvieuses.

On découvre la faune et la flore locale grâce aux nombreux panneaux explicatifs installés tout le long du sentier qui rende la marche vraiment ludique. Lorsqu'on arrive au bout du parcours, on est presque triste de déjà s'arrêter et de devoir rebrousser chemin tellement le paysage qu'offre la balade est incroyable.

Le débit des cascades est changeant dû à la présence d'un barrage EDF en amont. Mais, durant les deux mois d'été le site retrouve son débit d'eau naturel.

Ces gorges sont facilement accessibles aux enfants dès le plus jeune âge car il n'y a presque pas de dénivelé positif. Les chiens sont également les bienvenus s'ils sont tenus en laisse.

Julie JEANROY

L'INFO EN +

POUR ACCÉDER AUX GORGES

Pour accéder aux gorges, rien de plus simple, il suffit de prendre une des deux sorties de Servoz, sur la RN205, et à toutes les intersections il y a un panneau qui indique le lieu touristique. Sur place un parking gratuit est accessible.

Le droit d'entrée est de 6,5 euros pour les adultes, 5,5 euros pour les juniors et les seniors, 4 euros pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans.

echos 84 b.indd 11 13/06/2018 17:51

Animations et événements proposés par l'Office de Tourisme

La Place de l'Ambiance sera partiellement en travaux et le programme est soumis aux aléas de la reprise de ces travaux en début et fin d'été ; le programme ci-dessous est indiqué nonobstant cette incertitude.

Chaque semaine :

le samedi :	18 heures Pot d'accueil suivi d'un concert.
le dimanche :	événement
le lundi :	spectacle de comédie
le mardi :	ateliers
le mercredi :	mégaboum
le jeudi :	veillée au coin du feu (en soirée)
le vendredi :	jeux gonflables / concert et spectacle

dimanche 1er juillet :	9ème cyclosportive « JPP neuf de coeur »
dimanche 8 juillet :	La folle furieuse
vendredi 13 juillet :	Festival 100% Pure Yaute
samedi 14 juillet :	Bal des pompiers et feux d'artifices
dimanche 15 juillet :	Vide-grenier de juillet
du 15 au 21 juillet :	Voice Mountain Festival avec AICOM
du 21 au 28 juillet :	Stage du Montpellier Handball avec animation et match-exhibition
du 4 au 12 août :	Choeurs de France
dimanche 12 août :	Fête des Guides et feux d'artifices
mercredi 15 août :	Vide-grenier d'août
du 17 au 19 août :	Salon de l'aménagement architecture et rénovation (liaison avec le label)
dimanche 19 août :	Concours de bucherons.

Cette trame d'animations et événements est la base connue au moment de la mise sous presse.
Il est recommandé de consulter régulièrement l'Office du Tourisme et lire les programmes édités par lui chaque semaine le samedi pour connaître l'actualité en la matière.

Nous ne savons pas, à ce jour, si la « Fête du 15 août », pour la rénovation de la Cure de La Frasse aura bien lieu ; à suivre...

echos 84 b.indd 12 13/06/2018 17:51

Programme des activités de l'été de l'Association des Résidents

Comme nous l'avions annoncé à la dernière Assemblée Générale en août 2017, nous avons mis au point, puis installé un site Internet d'information et de convivialité pour l'association des Résidents des Carroz-Arâches-La Frasse.
Ce site sera opérationnel dès le 1er juillet 2018. Nous l'avons baptisé ARECAL. Ce sigle reprend les principales initiales de notre nom et échappe à de nombreuses homonymies fabriquées avec les mêmes lettres.
Ce site comprend une base fixe de présentation de notre Association et des informations utiles à sa connaissance : statuts, histoire, Bureau responsable de son fonctionnement, fichier des adhérents avec adresses mail, etc...
Une actualisation régulière permettra d'avoir accès aux principales informations mises à disposition des adhérents : dernier Echo des Carroz, mails transmis lors de la dernière période, dates de réunions ou de rencontres programmées dans les semaines suivantes, compte-rendus des événements passés récents.

Depuis plusieurs années, nous avons tenté d'organiser des sorties touristiques, des visites de sites industriels ou patrimoniaux. Le but recherché était de faire mieux connaître la région riche de curiosités touristiques, artisanales ou industrielles (poteries, cloches Packard, SOMFY, Quechua, CERN, …). Il faut reconnaître que nous n'avons que rarement réussi à mobiliser beaucoup de monde – souvent moins de vingt personnes – avec parfois un porte-à-faux de l'Association vis à vis des guides, restaurateurs ou entreprises lorsque les présents réels étaient sensiblement inférieurs au nombre attendu à la réservation.

Aussi, cette année, nous comptons procéder autrement. Nous proposons que le Site soit la base de données à partir de laquelle les membres serons informés de nos projets; ils s'agrègerons à ces organisations de sorties, s'ils le souhaitent. Par exemple, nous indiquerons qu'un groupe d'adhérents envisage d'aller tel jour à une exposition à Martigny, d'autres vont faire une randonnée pédestre au plateau de Solaison ou à la Pointe d'Areu ; ou que nous prévoyons de découvrir le Prieuré de Peillonnex...Toute personne pourra proposer à tous la possibilité de se joindre à l'un de ses projets (avantages de covoiturage, de convivialité..). Cela peut démultiplier les occasions de sorties ou ballades, tout en restant très souples.

De la même façon, en liaison avec le Club de Bridge, nous avons prévu cette année de limiter la « journée Tennis/Golf/Bridge à une seule journée Bridge (Assemblée Générale du Club, tournoi l'après-midi et diner le soir), le dimanche 12 août. Nous avons abandonné la tenue de tournois sportifs officiels, faute de participants et des incertitudes de la météo. Des épreuves amicales de tennis ou de golf pourront cependant être organisées par ceux qui le souhaitent par le biais du Site.

Donc, nous changeons de méthode et de dimension dans notre volonté de construire une plus grande convivialité. Le succès de notre site va dépendre des initiatives de chacun et de sa disponibilité. Il deviendra l'affaire de tous. Il s'agit de ses débuts avec les imperfections inhérentes à ce démarrage. Vous pourrez y accéder sur **www.Arecal.fr**

Assemblée Générale de l'Association des Résidents
lundi 13 août 2018 à 18 h 30 Salle du Mont-Favy

echos 84 b.indd 13 13/06/2018 17:51

Composition du Bureau

(constitué après l'Assemblée Générale du 18 Août 2017)

Présidence..... Jean-Louis BRUNET
5, Rue de la montagne de l'Espérou - 75015 Paris
01 45 01 75 65 / mob 06 08 43 80 46 / 09 71 50 24 30
jean-louis.brunet1@orange.fr

Vice-Présidence / Secrétariat...Marie-Hélène SERGENT
87, Hameau des Genièvres - 74300 Arâches Les Carroz
Tél. 04 50 90 36 28 / mob 06 07 35 41 34
marie-helene.sergent@wanadoo.fr

Trésorier..... Benoît GRISON
10, allée des Tullistes - 69130 Ecully
04 72 38 75 23 / 06 65 88 83 00
sophie.grison74@orange.fr

Gestion administrative..... Muriel HAARMAN
225, route de Serveray - 74300 Arâches Les Carroz
06 52 83 19 05
muriel.haarman@gmail.com

Bruno VINCENT
32, Rue Vendôme - 69006 Lyon
04 78 93 01 13 / 04 50 90 00 85
bruno.vincent@aviso.fr

Frédéric MARTIN
4, Rue Felloneau - 44000 Nantes
02 51 83 92 33
frederic.martin@m-x.eu

Philippe JAMBUT
13, Place de l'ambiance - 74300 Arâches Les Carroz
04 50 90 36 80 / mob 06 15 91 10 45
dpjambut@aol.com

RENOUVELLEMENT ou ADHESION
Cotisation pour 2017-2018 : 15 euros

Nom et prénom de l'adhérent : .....

Adresse principale: .....

.....

Adresse aux Carroz : .....

.....

Adresse email: .....

Envoyer le chèque et le bulletin d'adhésion à l'Association des Résidents
à Marie-Hélène SERGENT - 87, Hameau des Genièvres - 74300 ARÂCHES - LES CARROZ

echos 84 b.indd 14 13/06/2018 17:51

Jeux du n° 84

Mots croisés

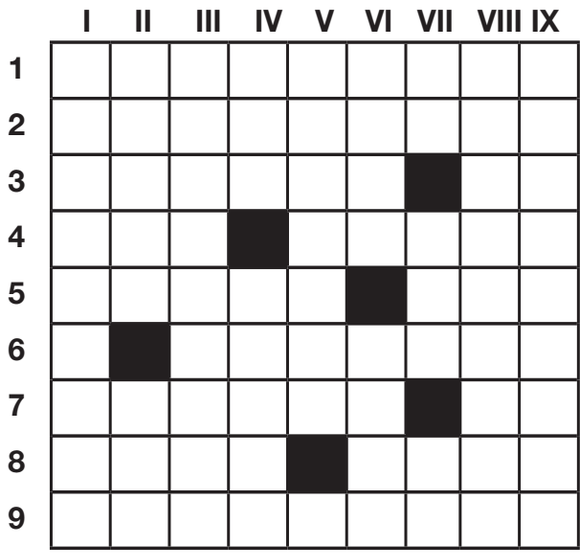

Horizontalement

1. Sont-ils doublement trompés?
2. Fait comme un pique-assiette.
3. Ondine. Se trouvent sur le Mont-Blanc
4. Une montagne de ...sable. Cité en 19.
5. Facile à corrompre. Lieu d'amour?
6. Détaillait.
7. Trompe l'oeil. Un extra terrestre.
8. Sans gène. Consacré.
9. Font des dreadlocks, par exemple

Verticalement

I. Actions gratuites.
II. Pionnier malheureux de l'aviation. Immatriculation gaélique.
III. Méticuleuse et méthodique.
IV. A moitié sale. Il n'y en a plus à St Germain des Prés.
V. Faire une sorte de tôle.
VI. Chatoyantes avec soi. Fait chaque jour comme le jour.
VII. En enfer. Pas perturbé. Alternative.
VIII. Postérieur.
IX. Sièges éjectables.

Solutions mots-croisés du n° 84 :

H. I. Biscornus. 2. Ecornifle. 3. Naïade/TL. 4. Erg/USSEL. 5. Vénal/Pré. 6. Epelait. 7. Leurre/ET. 8. Aise/Voué. 9. Tresseurs.
V. I. Bénévolat. II. Icare/EIR. III. Soigneuse. IV. Cra/Après. V. Onduler. VI. Ries/Lève. VII. NF/Spa/Ou. VIII. Ultérieur. IX. Sellettes

BRIDGE

JEU DE LA CARTE en face du mort

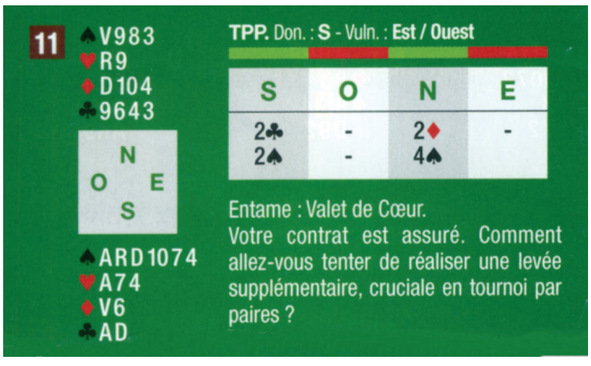

11 Sept levées d'atout dont une coupe, deux levées de Cœur et une levée de Trèfle vous procureront bien dix levées avec certitude. Si le Roi de Trèfle est en Est, vous n'aurez aucun problème pour en réaliser onze. Le Roi de Trèfle est en Ouest pour que vous ayez l'opportunité d'exprimer votre talent. Votre but est d'affranchir une levée de Carreau avant que l'adversaire n'ait pu affranchir sa levée de Trèfle et pour cela, vous devez éviter de rendre la main à Est au premier tour de Carreau. S'il détient As - Roi de Carreau, vous n'y parviendrez pas mais sinon, poussez-le à la faute en prenant du Roi de Cœur et en présentant immédiatement le 10 de Carreau : il faudra un adversaire très réveillé pour plonger du Roi et rejouer Trèfle. Si vous aviez attaqué les Carreaux de votre main, le flanc aurait été tout simple...

Sudoku

	7					6		
			2	4				
	6		1					8
2		6		5	8			
3								7
			4	3		1		6
8					9		4	
				7	3			
		5					2	

echos 84 b.indd 15 13/06/2018 17:51

Imprim'Eure - Conches - 02 32 30 17 96 - IMPRI.M'VERT®